

EMBARGO : NE PAS PUBLIER AVANT LE MARDI 30 JUIN 2015 À 12 h 30 EDT/ 16h30 GMT/18h30 CET

Le manque d'assainissement pour 2,4 milliards de personnes compromet les améliorations dans le domaine de la santé, affirment l'UNICEF et l'OMS

Le rapport final sur les progrès dans la réalisation des OMD portant sur l'eau et l'assainissement a été publié

NEW YORK/GENÈVE, 30 juin 2015 –L'absence de progrès en matière d'assainissement menace de compromettre les gains qu'un meilleur accès à l'eau potable a permis d'obtenir pour la survie et la santé de l'enfant, avertissent l'OMS et l'UNICEF dans un rapport analysant l'accès à l'eau potable et à l'assainissement comparé aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Le rapport du Programme commun OMS/UNICEF de suivi intitulé *Progrès en matière d'assainissement et d'eau potable : mise à jour et évaluation des OMD, rapport 2015*, affirme qu'un individu sur trois dans le monde, soit 2,4 milliards de personnes, vit toujours sans installations sanitaires. Sur ce total, 946 millions pratiquent la défécation en plein air.

« Ce que montrent vraiment ces données, c'est la nécessité de se concentrer sur la réduction des inégalités, seul moyen de parvenir à des progrès durables », a dit Sanjay Wijesekera, responsable des programmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène de l'UNICEF. « Jusqu'à présent, le modèle international a été que les plus riches progressent d'abord et ce n'est qu'une fois qu'ils bénéficient de l'accès que les plus pauvres commencent à les rattraper. Si nous voulons parvenir à l'accès universel à l'assainissement d'ici 2030, nous devons veiller à ce que les plus pauvres commencent à progresser dès maintenant. »

L'accès à des points d'eau améliorés a constitué une réussite majeure pour les pays et la communauté internationale. Environ 2,6 milliards de personnes ont obtenu l'accès depuis 1990, ce qui fait que 91 % de la population mondiale dispose à présent d'eau potable et ce nombre ne cesse de croître. En Afrique subsaharienne, par exemple, 427 millions de personnes ont obtenu cet accès, soit une moyenne de 47 000 personnes par jour, chaque jour depuis vingt-cinq ans.

Les gains en matière de survie de l'enfant ont été considérables. Aujourd'hui, moins de 1 000 enfants de moins de cinq ans meurent chaque jour de diarrhées provoquées par de l'eau insalubre, des moyens d'assainissement inadéquats et une mauvaise hygiène, contre plus de 2 000 il y a quinze ans.

Cependant, les progrès en matière d'assainissement ont été freinés par l'insuffisance des investissements dans des campagnes menées en faveur des changements de comportement, par le manque de produits bon marché pour les pauvres et par des normes sociales qui acceptent, voire encouragent, la défécation en plein air.

Bien que 2,1 milliards de personnes aient obtenu accès à un assainissement amélioré depuis 1990, le monde a manqué la cible des OMD. Pour l'atteindre, il aurait fallu couvrir près de 700 millions de personnes supplémentaires. Aujourd'hui, seulement 68 % de la population mondiale utilise une installation d'assainissement améliorée, soit 9 points de moins que la cible de 77 % des OMD.

« Tant que chaque personne n'aura pas accès à des installations d'assainissement adéquates, la qualité de l'approvisionnement en eau sera compromise et trop de personnes continueront de mourir de maladies d'origine hydrique et liées à l'eau », a dit le Dr Maria Neira, Directrice du Département OMS Santé publique, déterminants sociaux et environnementaux de la santé.

L'accès à des infrastructures suffisantes d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène est essentiel pour la prévention et le traitement de 16 des 17 « maladies tropicales négligées » (MTN), notamment le trachome, l'helminthiase transmise par le sol (vers intestinaux) et la schistosomiase. Les MTN touchent plus d'1,5 milliard de personnes dans 149 pays et provoquent la cécité, le défigUREMENT, un handicap permanent et la mort.

La pratique de la défécation en plein air est également liée à un risque plus élevé de retard de croissance - ou de malnutrition chronique – qui touche 161 millions d'enfants dans le monde et leur fait subir des dommages physiques et cognitifs irréversibles.

« Pour des effets favorables sur la santé humaine, il est indispensable d'accélérer encore plus les progrès dans l'assainissement, notamment dans les zones rurales et mal desservies », a ajouté le Dr Neira.

Les zones rurales abritent sept personnes sur dix sans accès à des installations d'assainissement améliorées et neuf personnes sur dix qui pratiquent la défécation en plein air.

Les plans des nouveaux Objectifs de développement durable (ODD), qui doivent être fixés par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2015, comprennent une cible d'élimination de la défécation en plein air d'ici 2030. Ceci impliquerait la multiplication par deux des taux actuels de réduction, notamment en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, affirment l'OMS et l'UNICEF.

L'OMS et l'UNICEF affirment qu'il est essentiel de tirer des leçons des progrès inégaux de la période 1990-2015 et de veiller à ce que les ODD réduisent les inégalités et permettent de parvenir à l'accès universel en matière d'eau et d'assainissement. Pour cela, la communauté internationale a besoin :

- De se procurer des données ventilées pour pouvoir identifier les populations et les zones qui se trouvent à l'extrême des moyennes nationales ;
- De se concentrer sur les populations les plus difficiles à atteindre, notamment les pauvres des zones rurales ;
- De pouvoir disposer de technologies et d'approches innovantes pour apporter des solutions durables en matière d'assainissement aux communautés pauvres à des prix abordables ;
- De prêter plus d'attention à l'amélioration de l'hygiène dans les foyers, les écoles et les établissements de soins.

###

Liens utiles :

Le rapport complet et le dossier de presse sont disponibles sur :

UNICEF : <http://uni.cf/1TP1tVM>

OMS : http://www.who.int/water_sanitation_health/monitoring/en/

JMP : <http://www.wssinfo.org/>

Note aux rédactions :

- Un point d'eau amélioré est défini comme une installation ou un point de distribution qui protège l'eau d'une contamination extérieure, notamment la contamination fécale. Ceci inclut les branchements domestiques, dans une habitation, une parcelle ou une cour ; les robinets publics ou les bornes fontaines ; les puits tubulaires ou les forages ; les sources protégées ; et les systèmes de collecte des eaux de pluies.
- Une installation d'assainissement « améliorée » est une installation qui sépare les excréta humains du contact humain de façon hygiénique.

- La cible des OMD pour l'eau potable visait à parvenir à 88 % de la population disposant d'un accès à des points d'eau améliorés d'ici 2015.
- La cible des OMD pour l'assainissement demandait de réduire de moitié la proportion de la population dépourvue de services d'assainissement de base, faisant par conséquent passer l'accès de 54 % à 77 % d'ici 2015.

À propos du Programme commun JMP

Le Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement est le mécanisme officiel du système des Nations Unies, chargé de suivre les progrès accomplis dans le monde pour atteindre les cibles des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) relatives à l'eau potable et l'assainissement. Grâce à des enquêtes sur les ménages menées au niveau mondial, les analyses du JMP permettent d'établir des liens entre l'accès aux sources d'eau et installations sanitaires améliorées et la qualité de vie et servent d'outil de référence pour prendre des décisions en matière de politiques et d'affectation des ressources, notamment au niveau international.

À propos de l'UNICEF

L'UNICEF promeut les droits et le bien-être de chaque enfant, dans tout ce que nous faisons. Nous travaillons dans 190 pays et territoires du monde entier avec nos partenaires pour faire de cet engagement une réalité, avec un effort particulier pour atteindre les enfants les plus vulnérables et marginalisés, dans l'intérêt de tous les enfants, où qu'ils soient. Pour plus d'informations sur l'UNICEF et son action, veuillez vous rendre sur le site: www.unicef.org

À propos de l'OMS

L'OMS est l'organisme de tutelle et de coordination de la santé au sein du système des Nations Unies. Il est chargé de jouer un rôle directeur dans les affaires sanitaires à l'échelle mondiale, de déterminer les priorités de la recherche, de fixer les normes et les critères de santé publique, de définir des possibilités d'action fondées sur des bases factuelles, d'apporter son assistance technique aux pays, de suivre et d'évaluer les tendances sanitaires et d'améliorer la sécurité sanitaire dans le monde. Pour plus d'informations sur l'OMS et son action, veuillez vous rendre sur : www.who.int

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

À New York

Rita Ann Wallace, UNICEF New York, tél. : +1 212 326 7586, mobile : +917 213 4043, rwallace@unicef.org

Angelica Spraggins, OMS New York, tél. : + 1 917 388 5562, spragginsan@who.int

À Genève

Fadéla Chaib, OMS Genève, tél : +41 22 791 3228, mobile : +41 79 475 5556, chaibf@who.int

Nada Osseiran, OMS Genève, tél : +41 22 791 4475, mobile : +41 79 445 1624, osseirann@who.int

Christophe Boulhierac, UNICEF Genève, mobile +41 (0) 799639244, tél : +41 (0)22 909 5716, cboulhierac@unicef.org